

Sylviculture et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle de la sylviculture dans la mise en réseau des habitats pour la faune et la flore ?

La forêt est le résultat de plusieurs siècles d'exploitation. Près de la moitié du territoire alpin est couverte de forêts qui marquent le paysage de leur empreinte. De par son étendue, la forêt joue un rôle important en tant qu'habitat, mais aussi en tant que corridor de propagation pour de nombreuses espèces. Elle constitue une zone centrale du réseau écologique.

En Suisse, près de 40 % des espèces animales et végétales dépendent totalement ou partiellement de la forêt ou des lisières forestières pour vivre.

Outre son importance pour la flore et la faune, la forêt est un lieu de détente et un espace économique, et assure de nombreux services comme la protection contre les risques naturels.

La qualité des habitats forestiers et leur capacité à jouer un rôle dans le réseau écologique dépendent de nombreux facteurs comme la richesse de la mosaïque forestière, le choix et la composition des essences, la densité et la structure de la forêt, la proportion d'arbres vieux et de bois mort ou l'aménagement des lisières.

Signalons également l'importance de la végétation naturelle résiduelle, des taillis, des forêts alluviales et humides, des ravins, des pentes escarpées etc. Par ailleurs, le mode d'exploitation et son intensité ont aussi un impact sur la biodiversité et le réseau écologique forestier.

La faune et la flore typiques de la

forêt assurent différentes fonctions écologiques et ont besoin d'habitats diversifiés : le lynx, par exemple, affectionne les grands espaces forestiers, tandis que le vautour fauve préfère les espaces ouverts. De nombreux insectes et champignons ont besoin de bois mort pour se développer. Les méthodes adoptées pour l'exploitation durable des forêts doivent donc tenir compte des objectifs de connectivité écologique. Trop de forêt peut aussi nuire à la diversité. La progression des forêts dans les Alpes porte préjudice aux espèces affectionnant la lumière et la chaleur, qui ont besoin d'espaces forestiers peu denses. Une exploitation forestière adaptée peut permettre de lutter contre cette évolution.

Initiative
Continuum écologique



Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu. L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVIA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Réserve de biosphère d'Entlebuch/CH : Christoph Püschner/Zeitspiegel. Page 2 : Rotter Forst : Commune de Rott am Inn, Bécasse des bois : Wikipedia Commons. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

✓ Préserver et promouvoir des structures diversifiées

- Préserver et promouvoir les peuplements stables riches en espèces
- Veiller à ce que la composition des essences soit adaptée aux lieux
- Encourager la régénération naturelle des vieux peuplements
- Favoriser le mélange entre les forêts denses et les peuplements clairs
- Créer des îlots de boisements anciens et de bois mort
- Préserver les arbres isolés : arbres abritant des nids, arbres creux et arbres-biotopes
- Aménager des lisières étagées et d'âges différents
- Privilégier les essences rares
- Lors des coupes à blanc, laisser des cordons boisés.

✓ Entretenir les forêts

- Exploitation et entretien proches de la nature
- Préférer la régénération naturelle au reboisement
- Utiliser des espèces autochtones adaptées aux lieux pour favoriser la faune et la flore locales
- Exploiter de petites surfaces
- Développer des peuplements stables ayant une fonction de protection
- Assainir les forêts de protection
- Recenser les peuplements de valeur et adopter des mesures ciblées pour les protéger
- Améliorer la structure forestière
- Combattre l'embroussaillage et

la progression de la forêt par le pâturage ou le débroussaillage.

✓ Préserver et encourager les formes d'exploitation traditionnelles

- Préserver et encourager le pâturage réglementé en forêt s'il est compatible avec la sylviculture
- Préserver et encourager les méthodes d'exploitation et de débardage douces et écologiques
- Soutenir financièrement l'exploitation des pentes escarpées, etc.

✓ Gestion de la fréquentation humaine et zones de tranquillité

- Réduire les perturbations : canaliser et informer les visiteurs, limiter les infrastructures d'accueil, développer les routes forestières avec discernement
- Protéger les zones sensibles : créer des réserves de forêt naturelle et des zones de tranquillité.

✓ Mesures complémentaires

- Encourager la participation aux programmes de certification des forêts
- Développer les programmes de soutien aux espèces rares.

Ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques. Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur www.alpine-ecological-network.org (en) sous Continuum Initiative/Mesures.



Nouvel habitat pour la bécasse des bois

Depuis 2002, l'Office bavarois des forêts participe à la création et au développement d'un réseau écologique régional, le « BayernNetzNatur ». L'un des volets du projet consiste à renaturer une partie de la forêt de Rotter Forst (district de Rosenheim/D) grâce à des mesures de remise en eau. Ceci a notamment permis de revaloriser la zone de reproduction de la bécasse des bois, oiseau très craintif qui a besoin de forêts calmes et étendues, avec des zones limitrophes exploitées de manière extensive. www.forst.bayern.de/funktionen-des-waldes/biologische-vielfalt/27049/index.php (de)



Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage. C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.

La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels. Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité bio-

logique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet. Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km²
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés